

Programme de formation



FORMATION
CERTIFIANTE



Public concerné

Le public visé par la certification :
Professionnel infirmier diplômé d'état



Pré-requis

Accès à la formation préparant à la certification : sur candidature individuelle

Prérequis d'inscription à la formation :

- Être infirmier ou infirmière diplômé(e) d'État titulaire du DEI obtenu avant 2026,
- Être en activité professionnelle,
- Porter un projet de mise en œuvre, de formalisation ou d'amélioration d'une consultation infirmière en établissement de santé, en exercice libéral ou en exercice coordonné.

Prérequis d'accès à la certification :
avoir suivi l'intégralité de la formation préparant à la certification.

Les prérequis à l'obtention de la certification : avoir validé l'ensemble des épreuves de certification.



Modalités

- 🕒 21 heures
- 🔄 Formation continue
- 💶 1 500 €

**PARTICIPATION FORFAITAIRE
AU TITRE CPF : 150 €**



Profil du formateur

Formateur expert en sciences
cliniques infirmières

Version : 03/2026

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

Taux de certification : Nouveau thème

Code RS : en attente

N° d'enregistrement : en attente

Date d'échéance

de l'enregistrement : en attente

ORGANISER ET CONDUIRE UN DISPOSITIF DE CONSULTATION INFIRMIÈRE ET EN ASSURER LA CONTINUITÉ

Financement : CPF sous réserve de validation de la demande de certification à France compétences



Résumé de la formation

Alignée avec enjeux et besoins des territoires, la consultation infirmière s'inscrit dans les dynamiques d'exercice coordonné, interhospitalier ou libéral. Reposant sur des processus structurés et la communication motivationnelle, cette formation adopte une approche concrète et immédiatement opérationnelle. Vous allez acquérir des compétences et outils nécessaires pour organiser, conduire et tracer une consultation infirmière. Pendant la formation, vous serez en mesure de concevoir un plan de consultation traçant le suivi des personnes, une lettre d'adressage pour une réorientation et une synthèse de consultation venant clôturer le parcours avec méthode.

L'objectif : organiser et mener des consultations efficaces, centrées sur la réduction des risques, les problématiques de santé en assurant un suivi structuré et concerté. Cette formation est une opportunité de faire évoluer votre pratique, d'affirmer votre posture dans les projets pluriprofessionnels et de valoriser vos compétences consultatives. La formation prépare à la certification dont les modalités d'évaluation sont décrites dans le référentiel d'évaluation.



Objectifs de la formation

- Identifier le cadre réglementaire et organisationnel d'une consultation infirmière dans son contexte d'exercice
- Formaliser un dispositif de consultation infirmière adapté à une population cible
- Analyser la demande d'un bénéficiaire afin de déterminer la pertinence et les modalités de mise en œuvre d'une consultation infirmière
- Mobiliser l'entretien motivationnel en consultation infirmière pour soutenir l'engagement du bénéficiaire dans son suivi
- Conduire les premières étapes d'une consultation infirmière en mobilisant le raisonnement clinique infirmier : cadrage, analyse clinique
- Élaborer et ajuster un plan de consultation personnalisé permettant le suivi, l'orientation ou la clôture de la prise en charge
- Utiliser les supports de transmission afin d'assurer la coordination des soins et la continuité du parcours de soins ou de santé



Méthode pédagogique et modalité des épreuves de certification

Avant l'inscription, les prérequis sont vérifiés et vous avez la possibilité de contacter la coordinatrice pédagogique ou la responsable administrative pour poser vos questions. Vous êtes informés des modalités et de l'organisation de la formation et des épreuves de certification. Puis vous recevrez une convocation (date, lieu, horaire) avec le règlement intérieur et le programme de la formation. La formation allie théorie et pratique avec des contenus entièrement accessibles via le compte apprenant. Un support pédagogique en format papier, conçu par des experts est remis durant la formation. Des évaluations formatives (quiz) sont réalisées à la fin des objectifs vérifiant les connaissances acquises.

Pour votre certification, il y a 3 épreuves distinctes notées par un évaluateur et validant les 5 compétences comme « acquises » :

- Étude de cas afin de cibler l'inclusion d'un bénéficiaire en consultation infirmière avec grille d'entretien initial et vérification de la conformité de l'intervention.
- Mise en situation professionnelle autour d'un entretien en consultation infirmière pour un suivi.
- Rapport rédigé sur une situation de fin de consultation infirmière avec orientation et clôture.

Un règlement d'organisation des épreuves ainsi qu'un livret de compétences sont accessibles dès le début afin de préparer au mieux les candidats.

Un jury composé d'experts et de professionnels de santé délibère sur l'attribution de la certification en fonction des compétences démontrées et des résultats obtenus à chaque épreuve. Les résultats sont communiqués le jour même aux candidats et un relevé des notes est communiqué dans les 10 jours suivants. Des procédures de rattrapage et de recours sont prévues. L'ensemble de ces modalités est validé par le conseil de perfectionnement et la direction d'Orion avec son conseil scientifique.

Programme de formation



FORMATION
CERTIFIANTE



Public concerné

Le public visé par la certification :
Professionnel infirmier diplômé d'état



Pré-requis

Accès à la formation préparant à la certification : sur candidature individuelle

Prérequis d'inscription à la formation :

- Être infirmier ou infirmière diplômé(e) d'État titulaire du DEI obtenu avant 2026,
- Être en activité professionnelle,
- Porter un projet de mise en œuvre, de formalisation ou d'amélioration d'une consultation infirmière en établissement de santé, en exercice libéral ou en exercice coordonné.

Prérequis d'accès à la certification :
avoir suivi l'intégralité de la formation préparant à la certification.

Les prérequis à l'obtention de la certification : avoir validé l'ensemble des épreuves de certification.



Modalités

- 🕒 21 heures
- 🔄 Formation continue
- 💶 1 500 €

**PARTICIPATION FORFAITAIRE
AU TITRE CPF : 150 €**



Profil du formateur

Formateur expert en sciences
cliniques infirmières

Version : 03/2026

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

Taux de certification : Nouveau thème

Code RS : en attente

N° d'enregistrement : en attente

Date d'échéance

de l'enregistrement : en attente

ORGANISER ET CONDUIRE UN DISPOSITIF DE CONSULTATION INFIRMIÈRE ET EN ASSURER LA CONTINUITÉ

Financement : CPF sous réserve de validation de la demande de certification à France compétences



Journée 1 • 9h-17h

Matin : Identifier le cadre réglementaire et organisationnel d'une consultation infirmière dans son contexte d'exercice (Compétence 1)

- Définitions de la consultation infirmière et périmètre
- Contexte actuel, stratégie nationale
- Règles déontologiques
- Rôle propre infirmier
- Organisation matérielle

Formaliser un dispositif de consultation infirmière adapté à une population cible (Compétence 2)

- Domaines
- Modèle de Caplan et Caplan

Après-midi : Analyser la demande d'un bénéficiaire afin de déterminer la pertinence et les conditions de mise en œuvre d'une consultation infirmière (Compétence 2)

- Entretien initial
- Modèle de Schein
- Synthèse décisionnelle
- **17h-17h30 : Épreuve de certification n°1 : compétence 1**



Journée 2 • 9h-17h

Matin : Mobiliser l'entretien motivationnel pour soutenir l'engagement du bénéficiaire dans son suivi (Compétence 4)

- Principes, modèle partenarial, posture non-directive
- Posture, 6 attitudes, alliance thérapeutique
- EM : techniques de communication motivationnelle
- EM : les outils transférables à la pratique professionnelle

Après-midi : Conduire les premières étapes d'une consultation infirmière en mobilisant le raisonnement clinique infirmier : cadrage, analyse clinique (Compétence 3)

- Étape 1 : Cadrage et clarification du rôle infirmier d'après Mc Gill
- Étape 2 : Raisonnement clinique infirmier
- **À partir de 17h : Épreuve de certification n°2 : compétences 3 et 4**



Journée 3 • 9h-17h

Matin : Élaborer et ajuster un plan de consultation personnalisé permettant le suivi, l'orientation ou la clôture de la prise en charge (Compétence 5)

- Étape 3 : Élaboration du plan de consultation
- Étape 4 : Analyse de l'évolution de la situation de santé de la personne
- Technique feed-back

Après-midi : Utiliser les supports de transmission afin d'assurer la coordination des soins et la continuité du parcours de soin ou de santé (Compétence 5)

- Données utiles pour rédiger un bilan clinique
- Lettre d'adressage
- Organiser et anticiper la clôture
- Transmettre en toute sécurité Ressources
- **17h- 17h30 : Épreuve de certification n°3 : compétence 5**